

“Mariage” gay : les autres enjeux de la loi (et des manifs)

Author : Jeanne Smits

Categories : [Jeanne Smits](#), [Points non négociables](#), [points non négociables](#), [Riposte Catholique](#)

Date : 16 novembre 2012



Donc, en cette fin de semaine, on marchera contre la légalisation du « mariage » homosexuel et contre l'adoption par les homosexuels. A Paris, deux rendez-vous : à 14 h 30, place Denfert-Rochereau – c'est la « Manif pour tous » de Frigide Barjot (à l'exclusion de ceux qui sont désignés comme « catholiques intégristes) – le samedi ; et dimanche, à 14 h 30, 14 avenue Duquesne, dans le 7e, avec [Civitas](#) (et des catholiques de toutes sortes).

La « Manif pour tous » se déclinera aussi en province : Lille, Laon, Nancy, Le Mans, Rennes, Nantes, Bordeaux, Dax, Mont-de-Marsan, Lyon, Marseille, Montpellier et Toulouse : pour les dates et heures, consulter www.lamanifpourtous.fr.

Au nom de l'importance de l'enjeu, comme nous l'avons dit, et à l'instar d'un grand nombre d'associations et de responsables, nous appelons chacun à se rendre à l'une ou à l'autre des manifestations, voire aux deux à Paris !

Marine Le Pen a déclaré jeudi que le Front national n'appelle pas en tant que parti politique à participer aux manifestations contre le « mariage » homosexuel – contre lequel elle a par ailleurs exprimé son opposition – affirmant que les adhérents du FN, en tant que « citoyens », peuvent s'y rendre s'ils le veulent.

Et elle s'en explique : « **Il va y avoir une multiplication d'organisations dont un certain**

nombre sont peut-être confessionnelles. Moi je ne maîtrise pas les slogans ou les revendications qui seront effectués dans ces manifestations. Je ne voudrais pas que le FN se retrouve à éventuellement être caution de slogans ou de propositions qui ne seraient pas les siennes. »

Cela se comprend, même si on peut le lire de plusieurs manières...

Quoi qu'il en soit, il me semble important de souligner, comme elle le fait, la multiplicité des points de vue et des prises de position qui vont être exprimés. En manifestant, même le « citoyen » (comme elle dit) reste libre et doit rester libre par rapport aux slogans d'une manifestation qui doit rassembler le plus de monde possible – et réfléchir.

Réfléchir, notamment, à l'intitulé de la « Manif pour tous » pour le mariage entre un homme et une femme, la « filiation PME » (père, mère, enfant), et contre le « projet de loi "mariage pour tous" », mais qui dans le même temps dénonce « **l'homophobie** ».

Quoi, serions-nous « pour » l'homophobie ?

Non, mais nous dénonçons le sens donné à ce néologisme, qui en fait un instrument de persécution contre les tenants d'une morale traditionnelle et de la loi naturelle.

La mécanique est la même que pour le soi-disant antiracisme : elle consiste, au nom du respect dû à la personne (qui impose de ne pas faire du mal à un étranger *parce* qu'il est étranger ; de ne pas faire du mal à un homosexuel *parce* qu'il a cette tendance), à rendre obligatoire une *préférence* étrangère ou homosexuelle, et à interdire toute réaction négative à un comportement critiquable d'une personne ou d'un groupe ainsi protégés. Cette mécanique confond volontairement les personnes et les actes.

Elle aboutit, en matière d'antiracisme, à interdire d'apporter la preuve d'une allégation négative à propos d'une « minorité protégée », comme nous l'a appris la jurisprudence « Caroline Parmentier » dans une affaire de diffamation raciale engagée contre *Présent*. Elle aboutira au même muselage par rapport au comportement homosexuel.

C'est d'ailleurs déjà le cas : il suffit de parler de la mortalité précoce des homosexuels ou des effets négatifs constatés chez les enfants qui ont grandi auprès d'un parent homosexuel pour se voir aussitôt taxé d'intolérance, de haine et d'homophobie.

La menace que font peser les lois anti-homophobes en France sur l'expression libre de la vérité sont déjà réelles, comme le savent les responsables de journaux et de radios. Cette menace se traduit déjà, dans de nombreux pays, par des pertes de liberté et des persécutions effectives : voyez cette amende de 4.000 livres infligée en Angleterre à un couple chrétien qui avait refusé d'accueillir un couple gay dans son « Bed and Breakfast » familial.

Demain, si le « mariage » homosexuel et l'adoption par des couples homosexuels étaient par malheur adoptés, il ne faut pas se leurrer : tout enseignement mettant cela en cause, que ce soit à l'école ou dans le cadre religieux, finirait par tomber sous le coup de la loi.

C'est en cela aussi que l'affaire nous concerne tous.

- *Cet article a paru dans [Présent](#) daté du 17 novembre.*
- ***Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ? Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonne](#)***

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)



Cher Homophobe voici un conseil
que je vous donne

Faites un geste pour la Terre :
SUICIDEZ-VOUS